

CONVOCAATION

Vous êtes priés d'assister à la réunion du Comité Syndical de SYCLUM, qui se tiendra le :

Jeudi 5 mars 2026 à 18h00

Espace partagé au siège des Balcons du Dauphiné

100 Allée des Charmilles 38510 ARANDON-PASSINS

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire à mes salutations distinguées.

Le Président
Frédéric GONZALEZ



ORDRE DU JOUR : (voir au verso).

En tant que titulaire, vous recevez seul cette convocation.

En cas d'empêchement, vous devez en priorité contacter un suppléant de votre communauté de communes pour vous remplacer (voir liste ci-jointe).

Le don de pouvoir à un autre délégué titulaire doit être réservé à l'absence de disponibilité de suppléance. Rappel : le pouvoir ne compte pas dans le calcul du quorum.

Les délégués suppléants et les conseillers communautaires sont destinataires d'une information, conformément à la Loi Engagement et Proximité.

ORDRE DU JOUR COMITE SYNDICAL DU 05/03/2026

Appel des présents
Relevé des décisions
Approbation du compte-rendu du 02/02/2026

1^{ère} Partie : Finances

- Compte Financier Unique 2025
- Affectation du résultat
- Budget primitif 2026 et fongibilité
- Redevances spéciales et spécifiques
- Taux de TVA déductible

2^{ème} Partie : Ressources Humaines

- Participation de l'employeur à la complémentaire santé
- Tableaux d'avancement de grade 2026
- Créations et suppression de postes
- Rapport social unique 2024

3^{ème} Partie : Conventions

- Agri Multi Passions pour la mise à disposition d'un chargeur
- Mairie MORESTEL pour le bail d'occupation précaire du local de Morestel
- REVERA pour le développement du réemploi des emballages en verre

4^{ème} Partie : Questions diverses

@@@@@

Cette dernière séance du mandat se clôturera par un moment de convivialité
et le partage du verre de l'amitié.

